

# TARIFS

Au 1<sup>er</sup> mai 2023

## À VOTRE CHARGE :

### ❖ TARIF JOURNALIER HÉBERGEMENT

73,62€ + 6,18€ (ticket modérateur)

**Soit 79,80€**

(TARIF JOURNALIER – de 60ans\*) : 92,39€

### ❖ POSSIBILITÉ WIFI

- 2€ par jour
- 20€ par mois
- 180€ par an

## À LA CHARGE DES AUTRES INSTITUTIONS :

### ❖ TARIF JOURNALIER DÉPENDANCE

**Pris en charge par le  
Conseil Départemental du Nord**

- GIR 1 et 2 = 22,97€
- GIR 3 et 4 = 14,57€

### ❖ TARIF JOURNALIER SOIN

**Pris en charge par l'Agence Régionale  
de Santé**

- Hébergement permanent = 50,83€
- Hébergement temporaire = 34,02€

## Services aux accompagnants

PETIT DÉJEUNER

4,00 €

REPAS DU MIDI OU  
DU SOIR

8,50 €

\*Avant 60 ans, le demandeur doit solliciter une dérogation d'âge auprès du Conseil Départemental du Nord

De 60 à 65 ans, il faut une reconnaissance d'incapacité (soit un taux d'incapacité reconnu par la MDPH ou une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie)



CENTRE  
HOSPITALIER DE  
WATRELOS  
03.20.66.40.00

Version 01/10/2023